

Communiqué de presse - 29 avril 2020

## COVID-19

### **Parution du Guide des recommandations sanitaires La FIB mobilisée pour accompagner les entreprises de l'Industrie du Béton, assurer la santé et la sécurité de leurs salariés, et contribuer à la relance économique**

Dès le début de l'épidémie du COVID-19, la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB) s'est fortement mobilisée pour être à l'écoute des entreprises de son secteur et les accompagner au plus près dans la gestion de cette crise sanitaire et économique sans précédent.

Afin d'adapter la mise en œuvre des mesures de précaution aux spécificités des activités de l'Industrie du Béton, la FIB a participé, dans le cadre de la branche Industries et Carrières et Matériaux de la Construction, à l'élaboration du Guide des bonnes pratiques pour assurer la santé et la sécurité des salariés de l'Industrie du Béton.

Ce guide, qui vient d'être agréé par les autorités publiques, et notamment les ministères du Travail et de l'Environnement, présente un « tronc commun » généraliste des recommandations sanitaires à appliquer pendant la période de l'épidémie, complété par des recommandations spécifiques au secteur de l'Industrie du Béton.

Avec l'appui du Cerib, le document à destination de toutes les entreprises de l'Industrie du Béton, vise à assurer, dans les meilleures conditions sanitaires et sécuritaires, la continuité ou la reprise des activités pendant l'épidémie.

Ces recommandations ont pour vocation à présenter au sein d'un même document, et sans prétendre à l'exhaustivité, les informations sanitaires diffusées par les autorités publiques, en l'état des connaissances scientifiques actuelles, afin d'aider les entreprises de l'Industrie du Béton dans la mise en place de mesures d'hygiène et de distanciation sociale, dites « barrières », visant à limiter la propagation de l'épidémie sur les lieux de travail.

**GUIDE DE BONNES PRATIQUES  
POUR ASSURER LA SANTÉ ET  
LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS**

Recommandations pendant l'épidémie du Coronavirus - 28 Avril 2020



**Guide téléchargeables** sur le site de la FIB :

<https://www.fib.org/wp-content/uploads/2020/04/RECOMMANDATIONS-COVID-19-TRONC-COMMUN-FIB-ANNEXES-28042020.pdf>

**La Fédération de l'Industrie du Béton (FIB)** concourt en France à la promotion des intérêts des industriels fabricants de produits en béton et assure la représentation de ce secteur industriel auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et de l'environnement professionnel. Elle représente 100 % d'entreprises françaises TPE, PME et PMI, un maillage territorial d'industriels très dense, des entreprises industrielles locales créatrices de richesse et d'emplois locaux directs non délocalisables. [www.fib.org](http://www.fib.org)

**L'industrie des produits et systèmes en béton représente en France** 500 entreprises réparties sur 760 sites de production qui réalisent un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'€ départ usine, hors taxes et hors transport, dont 67,4 % à destination du bâtiment et 32,6 % à destination des travaux publics et du génie civil. Elle emploie 18 000 salariés qui produisent plus de 20 millions de tonnes de produits chaque année. Présentes sur tout le territoire, produisant souvent à moins de 100 km des chantiers, les entreprises de l'industrie du béton sont pour l'essentiel des PME/TPE.

**Service de presse** : Patricia Desmerger - Campagne

06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)

@patdesmerger - f : campagne-presse - in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://fr.linkedin.com/in/patdesmerger)